

## Soutenir sa thèse en sciences de l'éducation

Information à l'usage des doctorant.e.s

Olivier Maulini, février 2018

---

Ce bref *vade-mecum* est destiné aux doctorant.e.s en passe de soutenir leur thèse en sciences de l'éducation. Ce n'est pas un document officiel, mais un texte personnel à usage limité. Les principes et les étapes auxquels il fait référence peuvent évidemment varier en fonction des circonstances, des directeurs du travail et des jurés impliqués. Je ne fais ici état que des règles génériques ou de la manière dont je les complète personnellement.

### Quelle est la fonction de la soutenance ?

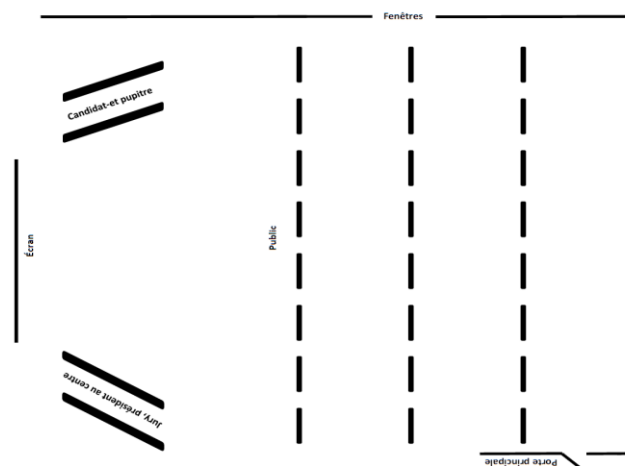
La soutenance d'une thèse est un moment important de la vie de candidat et de celle de l'institution. C'est un rituel qui est soumis à certaines règles, des règles qui sont à la fois une contrainte et une ressource pour les acteurs impliqués. Le cérémonial est réduit au minimum, et il est orienté vers ce qui compte d'abord dans la soutenance : le débat intellectuel.

Les échanges doivent être respectueux des personnes et de leur travail, mais c'est aussi pour cela qu'ils peuvent être francs, voire vifs. Si l'étudiant veut « défendre » son texte, il faut bien que les jurés le « disputent » et donc le discutent un peu. C'est la règle du jeu : les remarques et les questions peuvent être critiques, charge au doctorant d'apporter des arguments et des réponses convaincantes. Si un public « profane » (parents, amis, etc.) vient assister à la soutenance, il peut être bon de lui préciser cela à l'avance. Si la discussion est « pointue » ou « frontale », ce n'est pas parce que le travail est de mauvaise qualité. Souvent, c'est même l'inverse.

En fin de soutenance, le directeur s'exprime à son tour. Il peut revenir sur certaines des critiques et en nuancer la portée. Les choix théoriques et méthodologiques du doctorant ont certes leurs limites, mais ils ont aussi une histoire, que seul le directeur connaît. Il peut rappeler les deuils effectués en cours de route, évoquer des hésitations, assumer sa propre responsabilité dans les orientations principales du texte, évoquer un processus très riche dont le produit ne donne qu'une idée partielle. Cela permet de relativiser certains enjeux et de soutenir le candidat dans ses choix.

### Où la soutenance se déroule-t-elle ?

La salle 4193 (quatrième étage) du bâtiment d'Uni Mail est réservée aux soutenance de thèse. La clé peut-être empruntée au troisième étage, auprès des secrétariats du Décanat, de l'Administration ou de la Présidence. Au besoin, le dernier nommé peut aussi fournir de l'eau pour la soutenance. Il est recommandé de venir une heure à l'avance pour installer le mobilier de cette façon :



## Comment la soutenance se déroule-t-elle ?

Le rituel se déroule en six temps principaux :

1. Ouverture par le directeur, qui préside en même temps le jury. Présentation du candidat, du titre de la thèse, des membres du jury. Rappel des règles du jeu et des phases de la soutenance. Annonce d'une pause intermédiaire s'il y a lieu (dépend du nombre des jurés et des besoins exprimés par la candidat). [10']
2. Présentation de la thèse par son auteur.e. Il ne s'agit pas faire un résumé de la recherche, mais d'aborder quelques points essentiels : les intentions initiales, les questions posées, les résultats obtenus, les limites méthodologiques, les perspectives, le cheminement personnel. Une bonne soutenance apporte une plus-value par rapport au manuscrit : elle peut même démontrer que le candidat a relu son texte et qu'il a progressé depuis dans sa réflexion. Les jurés seraient à l'inverse contrariés si on leur répétait purement et simplement les choses qu'ils viennent de lire. Plus le public est nombreux et peu informé, plus il est cependant possible (voire recommandé) d'en tenir compte, donc d'explicitier le propos en partant du principe que les personnes n'ont pas lu le texte. Finalement, la compétence la plus appréciée est la *prise de distance réflexive* : relire sa thèse en se mettant à la place d'un lecteur québécois qui tomberait sur le texte dans 20 ans – il ne connaît ni la FPSE, ni la CIIP, ni les EPSE, ni le Plan d'études romand... – permet de regarder la recherche et de l'évaluer hors contexte, avec un maximum de lucidité. Si on le juge utile, la présentation projetée peut inclure des ressources multimédia (images, films) et être accompagnée d'un un papier de table. Il est conseillé de venir à l'avance pour tester l'installation. Les services techniques de l'Université se tiennent à disposition (+41 22 3799911 ou [infomail@unige.ch](mailto:infomail@unige.ch)). [20-25']
3. Réactions des jurés (quatre personnes minimum : au moins deux professeurs de la Section et une personnalité extérieure à la Faculté ou à l'Université ; voir le règlement de doctorat ; <http://www.unige.ch/fapse/lesetudes/doctorats>). Chaque juré prend la parole à tour de rôle, dans l'ordre annoncé en (1). Généralement, on commence par les experts le plus éloignés du travail, pour terminer par les jurés les plus proches, puis le directeur. Chaque intervenant propose une lecture de la thèse, identifie des enjeux, signale des points forts et des points faibles, avance des hypothèses ou des contre-hypothèses, suggère d'éventuelles modifications pour une publication, pose des questions. Il s'exprime pendant quinze à vingt minutes, après quoi l'étudiant est invité à répondre, réagir, expliciter ses choix, etc. pendant dix minutes. Si le juré est satisfait des réponses données, on passe au juré suivant. À chaque fois, l'étudiant écoute d'abord l'intervenant sans réagir : il prend note des questions et leur répond ensuite. Au fur et à mesure, la discussion peut bien sûr s'élargir. Un juré qui a « passé son tour » peut rebondir sur une question, et intervenir à nouveau. En cas de besoin, le directeur assume la répartition des tours de parole. [30' au total par juré (hors directeur), soit entre 90 et 150' cumulées en fonction de leur nombre]
4. Conclusion. Le directeur, qui s'est peu exprimé jusqu'ici, termine en revenant sur les interventions précédentes. Il peut expliciter certains choix du doctorant.e, rappeler les principales étapes du processus, signaler à son tour les points forts du travail et ses insuffisances, mais en apportant des éléments d'explication. Il rappelle ainsi que la thèse est certes un travail scientifique, mais que c'est aussi – pédagogie de projet oblige – une façon pour le doctorant d'*apprendre* à élaborer et conduire une recherche. Des imperfections sont donc acceptables. Elles sont souvent le signe de ce qui a été appris, et de ce qui reste encore à apprendre, perfectionner, etc. Notons cependant que la tolérance qui vaut pour un mémoire est moins élevée pour une thèse : à Genève, le doctorat vaut habilitation à conduire des recherches, et le candidat doit faire la preuve d'une

compétence aboutie (et pas juste en cours d'élaboration) dans ce domaine. Le candidat est le dernier à avoir la parole : il peut donc réagir aux propos de son directeur s'il le souhaite, sans que cela soit une obligation. (Une règle non écrite autorise parfois les docteurs de la Section présents dans la public à intervenir ensuite pour poser une question : comme je juge cette coutume dépassée, je préfère personnellement y renoncer). [30']

5. Délibération. Le jury doit procéder en secret à l'évaluation finale. Généralement, c'est lui qui se retire (sauf si un ou plusieurs jurés interviennent en visioconférence). Le candidat et le public qui le souhaite restent dans la salle ou dans ses environs. Au retour du jury, tout le monde prend place dans la salle, mais sans se rasseoir. [20-30']
6. Proclamation des résultats. Le directeur/président annonce solennellement le résultat. La thèse est forcément jugée suffisante, puisque la soutenance a pu avoir lieu parce que chaque juré avait formulé ce préavis. La proclamation indique par contre une double appréciation finale : d'une part à propos de la thèse écrite, d'autre part à propos de la soutenance orale. Elle se ponctue par la formule réglementaire suivante : « *Le titre de docteur en sciences de l'éducation sera conféré à ..... lorsqu'il/elle aura publié et déposé sa thèse, selon le mode et la forme fixée par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, conformément à l'article 13 du règlement de doctorat concernant la publication et la diffusion des thèses à l'Université de Genève* ». S'en suivent des félicitations et des applaudissements. Puis il arrive que le nouveau docteur en sciences de l'éducation s'adresse personnellement et informellement au public, en particulier pour remercier des personnes présentes. Mais ceci n'est pas une obligation. Un procès-verbal sur lequel figure les notes chiffrées est ensuite signé par le candidat (ce document est directement remis au directeur par le secrétariat ; le candidat n'a pas à s'en préoccuper). NB : Le jury utilise l'échelle de notes (de 4 à 6, au quart de point). La thèse est jugée « suffisante » dès lors qu'elle obtient au minimum la note de 4.0. Tout autre résultat augmente l'appréciation et doit être pris pour ce qu'il est : une façon de dire que le travail est plus, voire beaucoup plus que suffisant : satisfaisant, bon, très bon ou excellent. [5']

La durée totale de la soutenance peut ainsi atteindre quatre à cinq heures. À quoi peut ou non s'ajouter un apéritif servi devant la salle de soutenance (pas à l'intérieur), ou ailleurs. Le doctorant est entièrement libre de la manière dont il veut réunir le public, sa famille et/ou ses proches pour fêter l'événement. Cas échéant, la somme de CHF 100.00 lui est remboursée pour ses frais d'apéritif sur présentation d'un ticket de caisse (à transmettre au secrétariat du Doyen, [secretariat-doyen-FPSE@unige.ch](mailto:secretariat-doyen-FPSE@unige.ch) dans un délai de trois mois).

### **Comment annoncer la soutenance ?**

La soutenance est publique, ouverte à tous. Elle est annoncée par les services de l'Université via l'agenda académique, le journal de l'Université, un affichage sur les écrans multimédia et un courriel diffusé dans toute la Faculté. Ce courriel peut bien sûr être relayé hors de l'Université.

En marge de l'annonce, deux exemplaires du manuscrit dactylographié doivent être déposés pour la consultation, l'un au secrétariat du Doyen, l'autre à la bibliothèque de la FAPSE, au moins quinze jours avant la soutenance.

### **À quoi faut-il encore penser ?**

- Le doctorant soutient sa thèse : il est donc préférable qu'il l'ait avec lui, annexes comprises... Les données recueillies peuvent aussi servir : autant les avoir dans son sac, pour répondre cas échéant – et sur pièces – à une interpellation.

- La soutenance peut déboucher sur d'ultimes demandes de correction, éventuellement de réécriture de certains passages. Dans certains cas, c'est le titre de la thèse lui-même qui est modifié. Il est donc recommandé de ne pas planifier son départ en vacances au lendemain de la soutenance. Deux ou trois jours d'intervalle peuvent servir à réaliser les modifications.
- Après la soutenance et les corrections requises par le jury, pour le dépôt légal de la thèse, le secrétariat des doctorats remet au doctorant l'imprimatur et le procès-verbal qui lui permettent de préparer la version finale de sa thèse au format électronique et deux exemplaires imprimés. Une note plus explicative sera donnée avec l'envoi de l'imprimatur. La Faculté participe aux frais de copie des manuscrits définitifs de thèse. Elle prend en charge le coût de la multocopie de dix exemplaires du manuscrit définitif, selon les dispositions qui suivent : le manuscrit est considéré comme définitif à partir de la version soumise au jury en vue de la soutenance ; l'impression doit être demandée à l'atelier de reproduction d'Uni-Mail ([repromail@unige.ch](mailto:repromail@unige.ch)) ; la couleur est autorisée uniquement pour les tableaux et les graphiques qui ne seraient pas compréhensibles en noir/blanc, ainsi que pour la page de garde. Au moment de la demande d'impression à ReproMail, le doctorant prend contact avec le secrétariat du doyen ([secretariat-doyen-FPSE@unige.ch](mailto:secretariat-doyen-FPSE@unige.ch)) qui fera le nécessaire pour que la facture soit adressée directement au décanat.
- Si la recherche a demandé une autorisation de prélever des données dans les écoles genevoises, un bref rapport/résumé de la thèse doit être adressé à la Commission *ad hoc*.
- Pour se préparer à la soutenance, on peut avoir envie d'assister à celle d'autres doctorants. Contacter le directeur au besoin.
- Si des questions restent en suspens, ne pas hésiter à contacter le directeur de thèse qui y répondra volontiers.